

QUESTIONS

(Il a été répondu de vive voix aux questions marquées d'un astérisque.)

RESTRICTION IMPOSÉE À LA CONSOMMATION D'ALIMENTS OU DE PRODUITS ALIMENTAIRES.

M. KIRK:

1. Quels sont les aliments ou les produits alimentaires dont on doit user avec modération afin de les conserver pour qu'ils soient expédiés outre-mer?

2. Quel est l'ordre respectif dans lequel on doit préférentiellement faire usage de thé, de café et de lait, en tenant compte des nécessités de notre économie de guerre?

3. Le Gouvernement ou l'un de ses ministères a-t-il envisagé de renseigner d'une manière précise le peuple canadien, en ayant recours à la publicité dans les journaux et à des communiqués à la radio, sur les sujets dont il est fait mention dans les questions un et deux?

L'hon. M. ILSLEY:

1. Vu la pénurie générale de la main-d'œuvre, des moyens de transport, des matériaux et d'autres ressources, il incombe à tous les citoyens, en temps de guerre, d'éliminer toutes les formes de gaspillage et d'économiser le plus possible les produits alimentaires de toutes sortes. Le Gouvernement a tout particulièrement demandé au public de ne consommer qu'un minimum de bacon et de produits de porc afin de conserver les approvisionnements pour l'expédition outre-mer.

2. Le thé et le café ne peuvent pas remplacer adéquatement le lait. Le lait est un aliment d'une grande valeur nutritive pour les enfants et pour nombre d'adultes. Le thé et le café sont des breuvages d'une faible valeur nutritive, mais les adultes en consomment par habitude et par goût et aussi comme stimulant. On devrait réduire la consommation du thé et du café le plus possible à cause des difficultés que comporte l'importation de ces denrées. Par ailleurs on devrait prendre le lait comme un aliment conformément aux recommandations des autorités sur l'alimentation.

3. La Commission du bacon et le ministère de l'Agriculture demandent au public canadien depuis plus d'un an de diminuer la consommation des produits du porc au Canada afin de pouvoir maintenir nos exportations aux niveaux prévus. On a renseigné le public à ce sujet par des émissions à la radio, par des annonces dans les journaux, par la presse agricole et par des déclarations publiques de la part du ministre et de fonctionnaires du ministère de l'Agriculture ainsi que de la Commission du bacon.

Au sujet de la consommation du lait, le ministère des Pensions et de la Santé nationale et le ministère de l'Agriculture ont fait plusieurs déclarations bien claires quant à l'emploi approprié du lait comme aliment. Dans le cas du thé et du café, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a

fait une grande campagne en mai, juin et juillet afin d'en faire diminuer la consommation. On voulait arriver à diminuer la consommation du thé de moitié et celle du café d'un quart, et le 3 août 1942 on a inauguré le rationnement du thé et du café au moyen de coupons.

CORPORATION DES VIVRES EN TEMPS DE GUERRE—BESTIAUX

M. EVANS:

1. De combien de bestiaux la Corporation des vivres en temps de guerre, Limitée, a-t-elle pris possession, du 30 juin au 18 juillet 1942 inclusivement, dans chacune des provinces suivantes: Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario et Québec, et à quelles dates a-t-elle pris possession de ces bestiaux dans chaque cas?

2. Combien de permis d'exportation a-t-on émis dans chacune de cesdites provinces au cours de la même période?

3. Combien de bestiaux a-t-on pris possession pour chaque permis émis?

4. Quels sont les cas où les bestiaux dont on a pris possession appartenaient, a) à des citoyens américains, b) à des exportateurs canadiens?

5. a) Les citoyens américains, vivant au Canada et faisant l'élevage et l'exportation des bestiaux, ont-ils eu à subir des pertes? b) Les exportateurs canadiens ont-ils eu à subir des pertes sur les bestiaux dont la Corporation a pris possession et, si oui, quel montant dans chaque cas?

L'hon. M. ILSLEY:

Alberta

Date	Nombre de bestiaux
30 juin	59
3 juillet	118
4 juillet	138
6 juillet	57
9 juillet	30
15 juillet	41
16 juillet	153
17 juillet	31
Total	627

Manitoba

Date	Nombre de bestiaux
2 juillet	61
3 juillet	87
6 juillet	207
7 juillet	421
8 juillet	104
9 juillet	132
10 juillet	332
11 juillet	539
13 juillet	121
14 juillet	265
15 juillet	100
16 juillet	167
17 juillet	40
Total	2,576